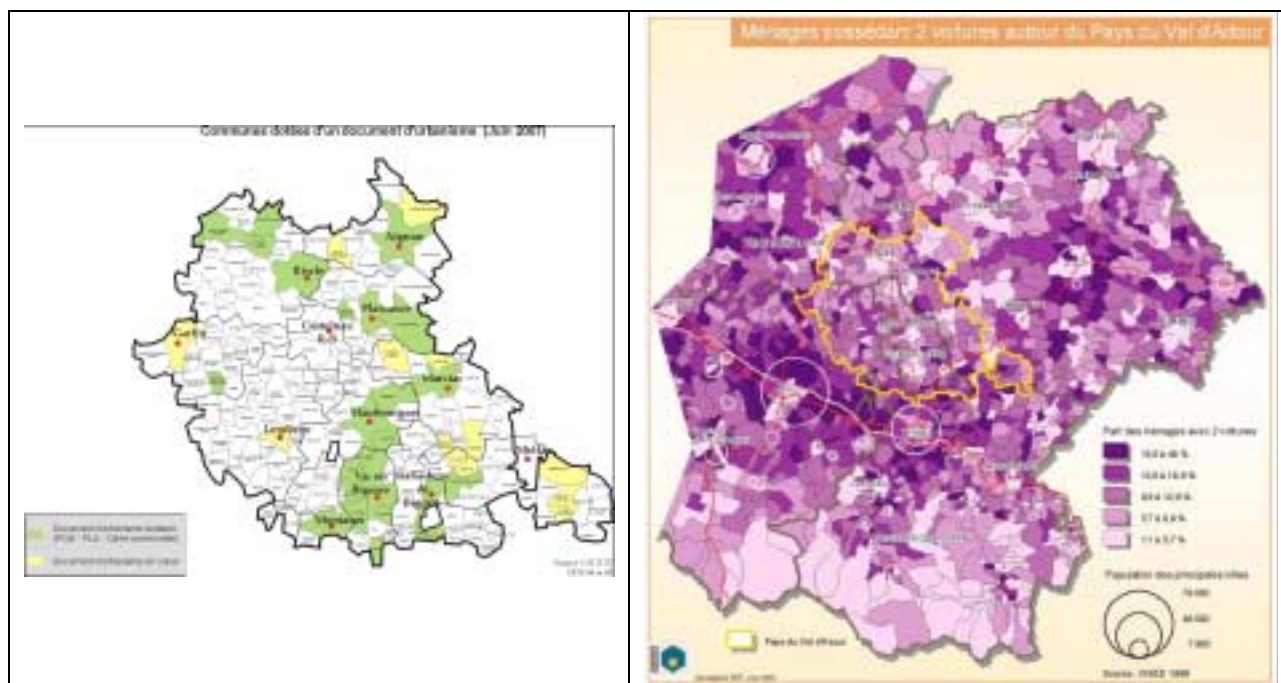


Bien occuper notre espace pour préserver nos paysages et notre cadre de vie

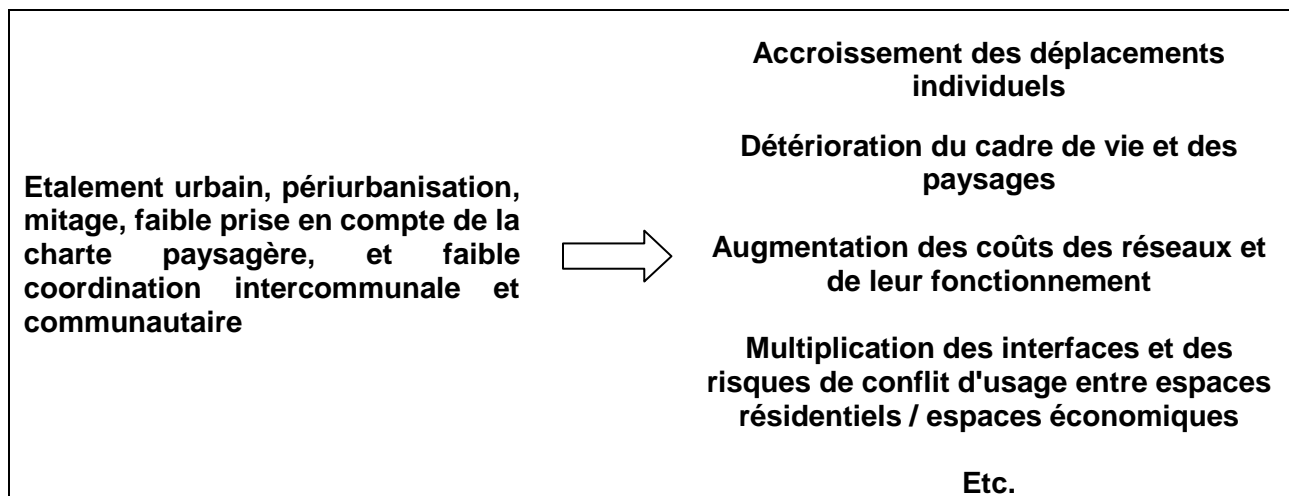
Eléments de contexte

- En France, les principaux secteurs émetteurs de Gaz à Effet de Serre (G.E.S), sont les **transports** et **l'habitat** :
 - le secteur résidentiel consomme 27 Ktep par an et émet 36 Kt CO₂ par an ;
- Les secteurs de l'habitat et de l'urbanisme sont concernés par les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre à plus d'un titre. Orientation qui va "bénéficier" du renchérissement structurel des énergies fossiles :
 - dans le domaine de l'habitat de nouvelles techniques existent pour réduire fortement la consommation d'énergie, dans la production des matériaux de construction comme dans la consommation domestique ;
 - dans le domaine de l'urbanisme, la concentration de l'habitat et des services de proximité est une des solutions pour lutter contre l'étalement urbain, générateur de transport individuel et de surcoût liés à l'extension des réseaux.



Éléments de problématique

Enjeux généraux



Enjeux à l'échelle du Pays du Val d'Adour

- **Comment maîtriser et orienter durablement l'organisation de l'espace**
 - Des constructions neuves faites sans cadre planifié, accentue périurbanisation et mitage ;
 - Une faible couverture du territoire en documents d'urbanismes ;
 - Une charte architecturale, paysagère, ... et le conseil des CAUE peu utilisés.
- **Comment répondre aux besoins d'un habitat sain et durable ?**
 - Une offre locative faible pour une forte demande ;
 - Un public fragile : saisonniers, apprentis, jeunes, etc. qui ne trouve pas de réponses en matière de logement ;
 - Les dimensions environnementales et énergétiques encore peu prises en compte dans la construction ;

Ateliers thématiques

Réussir ensemble
l'Agenda 21 du Val d'Adour



Les réalisations, les acquis, les pistes d'améliorations : investissement du Pays du Val d'Adour 2000-2006

- Une charte architecturale, paysagère et environnementale (CAPE) ;
- Des OPAH et des réhabilitations ;

<i>Nombre de projets :</i>	32
<i>Montant global :</i>	4.935.000 €
<i>Actions remarquables :</i>	Charte paysagère, architecturale et environnementale, OPAH (animation et travaux), création et rénovation de logements

Les outils mobilisables

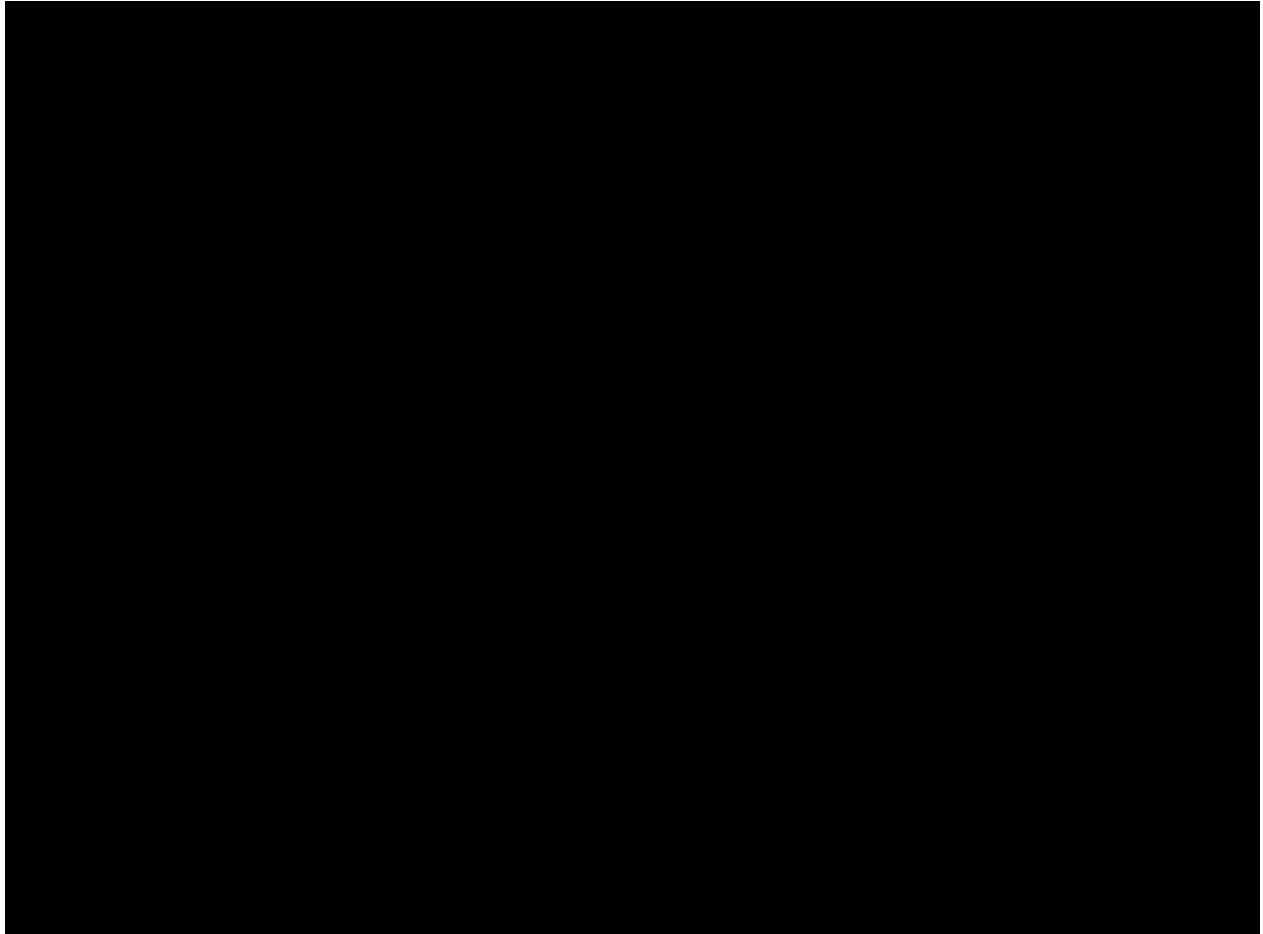
- Fonds Etat
- OPAH

Ateliers thématiques

Réussir ensemble
l'Agenda 21 du Val d'Adour



Pistes d'actions et critères



Ateliers thématiques

Réussir ensemble
l'Agenda 21 du Val d'Adour



Critères de choix des actions :	
<i>Types d'actions</i>	<i>Critères :</i>
<i>Etudes</i>	
<i>Travaux</i>	
<i>Animations</i>	